

en direct des installations

## La sécurité comme priorité / p.6

**actualité** **Projet de co-méthanisation SIAAP/Syctom :**  
un partenariat d'innovation concrétisé / p.2 • Les éco-animateurs  
en ordre de marche / p.3 **grand angle** Centre d'incinération  
à Saint-Ouen : Une « île verte » en cœur de ville / p.4



PROJET DE CO-MÉTHANISATION SIAAP/SYCTOM

# Un partenariat d'innovation concrétisé

Le début d'année 2016 a permis de jeter les bases d'une coopération concrète entre le SIAAP et le Syctom pour valoriser les produits organiques inhérents à leur activité. En jeu : la mise en synergie de deux filières jusque là distinctes, en faveur d'une solution de valorisation énergétique totalement innovante.

« Les boues d'épuration contiennent beaucoup d'azote, les déchets organiques des ménages beaucoup de carbone (...). L'idée est de produire davantage de biogaz en mélangeant ces deux produits que si on les traitait séparément ». C'est sur ce principe vertueux, rappelé par Pierre Hirtzberger, Directeur général des services techniques au Syctom, à l'occasion de la COP21, que repose le projet porté par le SIAAP et le Syctom. Le fruit d'une réflexion de longue date, aujourd'hui confortée par la dynamique métropolitaine et l'orientation de la loi de transition énergétique en faveur des énergies renouvelables. Les deux syndicats envisagent ainsi de traiter conjointement les boues d'épuration et la fraction organique issue des OMR. La solution de valorisation, implantée sur un site existant du SIAAP, permettrait de produire du biogaz, ensuite injecté dans le réseau de gaz naturel. Si l'intérêt d'un tel projet est avéré, il nécessite encore quelques approfondissements pour confirmer sa pertinence technique, environnementale et économique.

**LES BASES D'UNE DÉMARCHE INNOVANTE**

C'est tout l'objet de l'accord-cadre de coopération signé le 11 janvier 2016 par le Syctom et le SIAAP, qui comprend un volet de recherche et développement. Les deux syndicats entendent ainsi mobiliser les compétences et les technologies les plus pointues. À cette fin, un groupement de commande a été créé, qui



Signature du protocole de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations sur le projet SIAAP/Syctom, avec de gauche à droite : Jacques Gautier, Président du Syelom et Vice-Président du Syctom, Régis Pélissier, Directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, Hervé Marseille, Président du Syctom, Belaïde Bedreddine, Président du SIAAP, Mao Péninou, adjoint à la Maire de Paris et Vice-Président du Syctom, Karina Kellner, Présidente du SITOM93 et Vice-Présidente du Syctom.

pourrait déboucher sur un partenariat d'innovation. En tant que coordonateur, le Syctom assurera la maîtrise d'ouvrage des études, essais en laboratoire et essais en pilotes industriels, ainsi que l'éventuelle conception et construction du site industriel. Par ailleurs, pour conforter l'assise financière du projet, un protocole de partenariat a été signé avec la Caisse des Dépôts et Consignations le 31 mars dernier. À cela s'ajoute une pré-adhésion à la

Fédération des entreprises publiques locales, en vue d'un accompagnement dans le montage éventuel d'une structure ad hoc de type SemOp (société d'économie mixte à opération unique) pour le portage de l'investissement. Au final, toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour faire avancer la démarche. Avec en perspective l'ouverture d'une nouvelle voie pour l'économie circulaire.



De gauche à droite : Stéphane Bicochi (SETEC), Frédrik Gröndhal (KTH, Institut Royal de Technologie de Stockholm), Hervé Marseille, Président du Syctom, Jean-Vincent Placé, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la réforme de l'Etat et de la simplification, Jamal Chaouki (Polytechnique Montréal), Maroun Nemer (Armines, MINES ParisTech), Johan Engelbrektsson (SP, Institut de Recherche Technique de Suède).

SALON DES MAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE

## Les grands syndicats urbains mobilisés pour une métropole durable

**Du 12 au 14 avril dernier, le Syctom, le SEDIF, le SIAAP, le SIGEIF et le SIPPPEC partageaient un stand commun au Salon des Maires d'Île-de-France, sous la bannière des « Services publics urbains du Grand Paris ».**

Un premier temps fort a été consacré à la signature du contrat de recherche et développement avec le consortium de recherche conduit par SETEC Environnement, pour la captation du CO2 des fumées d'incinération à Saint-Ouen. Un second a réuni les cinq Présidents des syndicats qui ont réaffirmé leur volonté partagée de conjuguer leurs expertises et leur ingénierie pour créer des synergies multiples, afin de relever les défis d'avenir en matière d'eau, d'assainissement, d'énergie et de déchets.

## SOUTIEN À LA SENSIBILISATION

# Les éco-animateurs en ordre de marche

Le nouveau plan d'accompagnement 2015-2020 l'avait annoncé. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les éco-animateurs sont à la disposition des collectivités. Des équipes de choc pour des interventions sur mesure, en faveur de la prévention et du tri et des déchets.



Ils sont mobilisables à la carte pour des opérations de sensibilisation en porte-à-porte, des animations événementielles ou des prestations de suivi de la qualité du service, auprès des habitants mais aussi des commerçants et entreprises. « *Les éco-animateurs viennent en renfort des actions menées par les collectivités, pour garantir un maximum d'efficacité et de visibilité, sans recourir à de nouvelles ressources* », explique Olivier Castagno, responsable de la mission accompagnement des collectivités locales, outils et supports au Sycotm. Pour cela, 3 marchés ont été conclus début 2016 avec les sociétés Verdicité et Ecogestik, et le groupement

d'associations e-graine et Pik Pik Environnement. Dès février 28 personnes ont été recrutées et formées aux messages de sensibilisation sur le tri, le compostage ou le réemploi, avec visites d'installations et opérations tests sur le terrain.

## UN ENGOUEMENT AU RENDEZ-VOUS

Pour leur grande première, tous les effectifs ont été mobilisés par Est Ensemble, pour sensibiliser en porte-à-porte les 16 000 foyers de Noisy-le-Sec. Et les sollicitations affluent au Sycotm, qui centralise les demandes et coordonne les interventions. « *Nous savions que le démarrage serait sportif et c'est le cas* », se réjouit Olivier Castagno. Pas de temps à perdre, donc, pour les collectivités intéressées.

**Vous souhaitez mobiliser une équipe d'éco-animateurs ?**  
Contactez Christine Noyer, chargée de la sensibilisation et de l'accompagnement des collectivités au **01 40 13 40 74**

## chiffres

### 3 équipes

• **Verdicité** (10 pers.) sur Paris et la Seine-Saint-Denis

### • Écogestik

(10 pers.) sur Paris et le Val-de-Marne

### • E-graine et Pik

**Pik Environnement** (8 pers.) sur Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines

### 28 emplois à temps plein

### 3 types d'interventions

(d'une demi-journée minimum) :

- sensibilisation en porte à porte
- animations lors d'événements locaux
- suivi de la qualité du service

**5 M€** investis sur 3 ans

## CONCOURS DESIGN ZÉRO DÉCHET 2016

## Honneur aux éco-concepteurs de demain



De gauche à droite : Céline Gavignet et Gaia Lemmens (2<sup>e</sup> prix), Florence Crocheton, 1<sup>er</sup> adjointe au Maire de Saint-Mandé et membre du Bureau du Sycotm, Patrice Furé, directeur de cabinet du Président du Sycotm, Sandie Traverse (prix spécial du Sycotm), Junior Barona (1<sup>er</sup> prix), Magali Ordas, adjointe au Maire de Versailles et membre du Comité du Sycotm, Erika Cupit (3<sup>e</sup> prix).

### Le 2 juin se tenait la remise des prix du concours Design Zéro Déchet, au Salon « Jardins, jardin » aux Tuileries.

Le thème de cette 4<sup>e</sup> édition, organisée par le Sycotm en partenariat avec la Région Île-de-France et l'ADEME: la réduction et la gestion des biodéchets. Plus de 70 étudiants issus de 7 établissements franciliens ont planché sur la question. Sur les 42 projets reçus, 14 ont été sélectionnés par un comité technique avant d'être examinés par un jury composé d'experts du design, de l'éco-conception ou du compostage. Au final 4 projets ont été récompensés par des prix allant de 1 000 à 5 000 € :

• **1<sup>er</sup> prix: Ove, lombricomposteur décoratif et fonctionnel.** Junior Barona - *BTS Design de Produit - Lycée François Mansart.*

• **2<sup>e</sup> prix: Master Compost, un service dans les supermarchés associant collecteur de biodéchets, prestation de collecte et système de fidélisation.** Paul Arrial - Céline Gavignet - Gaia Lemmens - *Strate College.*

• **3<sup>e</sup> prix: Glean Compost, un meuble urbain pour valoriser les biodéchets des marchés.** Erika Cupit - *BTS Design de Produit - Lycée François Mansart.*

• **Prix spécial du Sycotm: Bio Sac, un contenant pratique pour trier ses biodéchets à domicile.** Sandie Traverse - *BTS Design de produit, Lycée François Mansart.*

À noter que les projets Glean Compost et Bio Sac feront l'objet d'un prototypage par une collectivité ou un industriel.

Découvrez les 14 projets sélectionnés dans le cahier de tendances sur [www.sycotm-paris.fr](http://www.sycotm-paris.fr)

## agenda

**Réunion publique sur le projet de transformation du centre à Ivry-Paris XIII le 5 juillet à 20h30, espace Robespierre, 2 rue Robespierre à Ivry-sur-Seine**

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase de concertation sur le projet, cette réunion dressera une synthèse des échanges réalisés au sein des groupes de travail thématiques et du comité de suivi.

L'occasion de faire le point sur les dernières avancées et de recueillir questions et expressions.

**Pour en savoir plus :**

<http://projet-ivryparis13.sycotm.fr>

**Prochaine réunion du Comité syndical le 27 juin 2016**

## LOI NOTRE

## Le Sycotm adapte ses statuts

**Les 12 établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris, créés au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la loi NOTRE du 7 août 2015, se voient transférer la compétence gestion des déchets. Une évolution législative qui conduit le Sycotm à s'adapter.** Dorénavant, les EPT adhèrent au Sycotm pour toutes ou partie de leurs communes membres. Afin d'assurer leur représentation, le comité syndical a été renouvelé (voir encadré). L'intégration de Vélizy-Villacoublay à la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc a également été prise en compte. Autre modification: certaines missions du Sycotm se voient précisées. Il est désormais clairement fait mention de sa compétence pour produire de l'énergie sous toutes ses

formes. Enfin, l'agence métropolitaine peut dorénavant prendre part à tout établissement de coopération, de type société d'économie mixte, sur les questions de déchets. De quoi répondre aux enjeux territoriaux et énergétiques des prochaines années.

### Le Comité syndical renouvelé

Le 24 mars 2016, le Comité syndical a procédé à l'élection de ses différentes instances. Outre le Président et les 15 Vice-Présidents réélus, Caroline Campos, adjointe au Maire de Charenton-le-Pont (EPT 10 Paris - Est - Marne et Bois) a été élue membre du Bureau. À noter également, un nouveau représentant: Guillaume Fournier, adjoint au Maire de Gagny, représentant du SITOM93 (EPT9 - Grand Paris Grand Est).

CENTRE D'INCINÉRATION À SAINT-OUEN

# Une « Île verte » en cœur de ville

Fin 2015, le Sycotom a retenu le groupement Reichen et Robert & Associés pour la maîtrise d'œuvre du projet d'intégration urbaine du centre d'incinération à Saint-Ouen. La proposition a convaincu par son équilibre, accordant la même importance à la dimension architecturale, à la fonctionnalité des bâtiments à construire et à l'esthétique du site pour séduire les riverains.



Projet initial (évolutif), côté rue Ardoin

«L'Île verte», c'est le nom donné par le Sycotom à la proposition de l'équipe Reichen et Robert & Associés. Il est vrai que le projet, avec ses cyprès plantés en toiture à 22 m de haut, a des airs de côte ensoleillée. La création de façades vertes, en vis-à-vis des habitations, modifie radicalement la perspective sur le centre offerte aux riverains. Dans cet oasis de verdure et de lumière, l'ensemble des bâtiments accueillant le processus de traitement des déchets est recouvert d'une nouvelle «peau», pour se «fondre» naturellement dans son environnement. Les bâtiments administratifs, sobres et fonctionnels, viennent prolonger cette «architecture verte» côté Seine.

## UN MARQUEUR DE L'ÉCO-QUARTIER

Pour que l'installation du Sycotom devienne un marqueur de l'identité de ce nouvel éco-quartier, le lauréat s'est engagé dans un parti-pris architectural audacieux, avec ces « nymphéas vitrés » posés sur le bassin de récupération des eaux pluviales. Un élément qui a été particulièrement apprécié par les membres du jury. Un même soin a été apporté au choix des matériaux, conjuguant simplicité et modernité : cuivre et panneaux translucides, bardage métallique, vitrages, béton armé matricé, métal doré.

## UN BÂTIMENT INDUSTRIEL EN CŒUR DE VILLE

Avec ce projet, le centre d'incinération à Saint-Ouen tourne définitivement

## planning

**Début 2016**  
engagement de la tranche ferme pour la réalisation des études préalables au projet d'intégration urbaine.

**2017**  
décision du Comité syndical concernant l'engagement de la tranche conditionnelle pour la réalisation des travaux, avec continuité de service.

**2020**  
fin des travaux bâtiments et espaces paysagers.

une page de son histoire. Mis en service en 1990, il se trouvait alors en pleine zone industrielle à proximité d'autres activités. 30 ans plus tard, les Docks de Saint-Ouen sont devenus un éco-quartier de 100 ha avec ses logements, ses commerces, ses transports en commun, son parc et sa qualité environnementale exemplaire. À l'instar d'Isséane à Issy-les-Moulineaux, l'installation se retrouve ainsi au cœur d'un nouveau quartier qui accueillera demain près de 10 000 habitants. Elle change ainsi résolument de «look» : d'industriels, les bâtiments deviennent de style tertiaire et paysager, l'objectif étant de mettre l'usine en cohérence avec les valeurs du projet urbain dans lequel elle s'insère désormais. Avec une priorité partagée : la qualité de vie des habitants.

3 questions à

## William Delannoy, maire de Saint-Ouen

### Quel regard portez-vous sur le projet d'intégration urbaine du centre du Syctom à Saint-Ouen ?

**William Delannoy** Je suis très attaché au développement durable de notre ville. Tout est mis en œuvre pour transformer la ZAC des Docks - qui s'étend sur 1/4 de la superficie de la commune - en un espace urbain aussi agréable pour y vivre que pour y travailler. Il faut pour cela créer une cohérence entre tous les occupants de ce quartier en mutation : les habitants, les entreprises, les commerces, les équipements publics et tous ceux qui le traversent quotidiennement. J'ai confiance dans la réussite de ce projet d'intégration urbaine, qui va permettre de réduire les nuisances liées à la circulation des bennes, d'améliorer la fonctionnalité des bâtiments et d'en modifier considérablement l'aspect esthétique, pour un meilleur confort visuel du voisinage. La quasi disparition du panache de fumée est également très attendue.

### Quelles étaient vos attentes en matière de choix architecturaux pour que la nouvelle « enveloppe » de ces bâtiments industriels cohabite harmonieusement avec le nouvel éco-quartier des Docks ?

**W.D.** En tant que Vice-Président du Syctom, je suis ce projet de très près. J'ai exprimé une attente forte : celle de voir recouvrir l'ensemble des bâtiments et d'en diminuer l'aspect massif, afin que l'installation se fonde le mieux possible dans le paysage. Compte tenu de la proximité immédiate avec les nouveaux logements construits le long de la rue Ardoin, et de la création du Grand Parc, lieu de convivialité pour les familles, avec sa « Terrasse verte » et ses « Jardins du partage », je suis très attentif à ce que la qualité de vie des habitants soit une priorité partagée par la Ville, l'aménageur et le Syctom. Le label « éco-quartier » suppose de grandes exigences en termes d'exemplarité environnementale. Il est donc primordial que le Syctom participe activement à cette vaste opération de transformation urbaine.

### Comment la mairie entend-elle communiquer sur cette transformation auprès des habitants du quartier des Docks, et de l'ensemble des Audoniens ?

**W.D.** Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, nous avons mis en place un guichet unique d'information. Ce dispositif permet de répondre à toutes leurs interrogations concernant leur arrivée et leur découverte du quartier. Un livret d'accueil a été édité, en collaboration avec Séquano Aménagement. Régulièrement, des articles publiés sur notre site web et dans notre journal mensuel rendent compte de l'évolution des chantiers et différentes réalisations. Nous avons également organisé une journée d'accueil des nouveaux arrivants en mars (3 heures de questions-réponses), à laquelle participait le Syctom.



“J’ai confiance dans la réussite de ce projet d’intégration urbaine, qui va permettre de réduire les nuisances liées à la circulation des bennes, d’améliorer la fonctionnalité des bâtiments et d’en modifier considérablement l’aspect esthétique, pour un meilleur confort visuel du voisinage.”

### Le guichet unique de la Ville de Saint-Ouen

Depuis l'été 2015, la Ville de Saint-Ouen met à la disposition des habitants de l'éco-quartier un dispositif unique d'informations et d'échanges. Son objectif : renseigner les habitants et répondre à leurs questions, dont celles relatives au centre de traitement des déchets, implanté au cœur du nouveau quartier. Un moyen d'accompagner, avec le concours du Syctom, les évolutions que connaîtra l'installation dans les prochaines années, vers une meilleure intégration urbaine.

T. 01 40 12 86 17  
[bienvenuechezvous@mairie-saint-ouen.fr](mailto:bienvenuechezvous@mairie-saint-ouen.fr)  
 Maison des Projets  
 49 rue Albert Dalhenne, à Saint-Ouen

## GESTION DES RISQUES

# Priorité à la sécurité

En matière de sécurité, le Sycotom a toujours fait preuve d'une haute exigence. Aujourd'hui, il en fait une priorité. Définie comme axe structurant de sa démarche RSE, la gestion des risques industriels fera désormais l'objet d'un plan global. Objectif : mieux anticiper les risques et ne plus les « subir ». Explications de Pascal Provost, Directeur de l'ingénierie, et Pierre Hirtzberger, Directeur général des services techniques du Sycotom.



Pascal Provost, Directeur de l'ingénierie, et Pierre Hirtzberger, Directeur général des services techniques du Sycotom.

## Pourquoi mettre en œuvre un plan global de gestion des risques industriels ?

**Pierre Hirtzberger** Depuis de nombreuses années, le Sycotom a développé des mesures centrées sur l'amélioration continue de la fiabilité de ses installations. Si des progrès ont été réalisés, de nouvelles actions doivent permettre d'optimiser sa capacité opérationnelle à détecter et à répondre efficacement aux défaillances potentielles. Nous cherchons donc à « construire » de la sécurité à travers une identification et une gestion des risques. L'objectif étant de les anticiper plutôt que de les subir.

## Comment se caractérise cette nouvelle approche ?

**Pascal Provost** Notre approche n'est plus sectorielle mais globale. Les bonnes pratiques et les actions de sécurité doivent être uniformisées sur toutes nos installations. Actuellement, un travail est mené sur le quai de déchargement des ordures ménagères à Saint-Ouen pour sécuriser les déversements (voir encadré ci-contre). Il se double de la réflexion d'un groupe de travail animé par le Sycotom, réunissant exploitants, collectivités et collecteurs. Au final, les mesures prises et aménagements réalisés seront formalisés pour être reproductibles sur toutes les installations.

**P.H.** La sécurité, c'est aussi l'affaire de tous. Le fonctionnement en mode projet du Sycotom répond pleinement à cet objectif. Chacune des directions générales adjointes travaille sur les problématiques de sécurité. La Direction générale adjointe de l'exploitation et de la prévention des déchets a joué un rôle de facilitateur pour la rédaction du protocole de déversement dans les unités de valorisation énergétique (UVE). La DGAFAG pilote la démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), dont la sécurité constitue un axe structurant. La DGST assure le suivi des audits et la réalisation des travaux, sans oublier les membres du CHSCT qui ont produit un « document unique » en 2015. De plus, le projet « Amélioration des niveaux de sécurité incendie et sécurité machine dans les centres, sécurité des personnes et continuité de service », piloté par le Directeur Général des Services, mobilise une dizaine de personnes issues des trois DGA.

## Comment sont mobilisées les différentes parties prenantes ?

**P.H.** Le Sycotom, propriétaire des installations qu'il met à disposition des exploitants, doit en premier lieu veiller à leur conformité au regard de la réglementation en vigueur. Pour cela, il fait réaliser des audits de conformité à la Directive Européenne sur les Machines et à la réglementation incendie. Jusqu'à présent, la problématique de la sécurité se concentrait ainsi sur la sécurité des personnes, la préservation de l'environnement et la sécurité des équipements. Désormais, son champ s'élargit bien au-delà, en prenant en compte les risques liés à l'information, à l'image (du Sycotom comme de l'exploitant) ou à l'informatique. Plus encore, il s'agit ainsi de déployer des actions coordonnées entre tous les acteurs concernés. À commencer par les exploitants dont la collaboration est essentielle. Au titre de la sécurité de leur personnel, ils ont développé des procédures internes, des certifications OHSAS 18001 (management de la santé et de la sécurité au travail) et mettent en œuvre les mesures conservatoires. Ils gèrent les questions de sécurité interne générées par leur personnel ou par des tiers intervenant sur le site.

**P.P.** Les collecteurs de déchets sont eux aussi de plus en plus impliqués, notamment dans le cadre de la réécriture des protocoles de déchargement des déchets. Au même titre que les collectivités qui les emploient, ils ont été sensibilisés à ces risques complémentaires à ceux liés à la collecte des déchets sur la voie publique.

### Où en est la démarche aujourd'hui ?

**P.P.** Un marché de conseil et d'assistance sur les problématiques globales de sécurité vient d'être mis en publicité. Parallèlement, le Syctom a fait une demande d'adhésion à l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle). La contribution de ces deux acteurs doit nous permettre de définir des

règles, automatismes, formations aux comportements et au management, audits et expertises. L'objectif étant d'identifier, de quantifier, et au final de maîtriser tous les événements susceptibles d'avoir des impacts sur notre activité.

TRAVAUX DANS LE CENTRE À SAINT-OUEN

## Des déchargements encore plus sécurisés

**Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue du centre, d'importants travaux sont réalisés en lien avec toutes les parties prenantes. Objectif : mieux prévenir les risques sur les quais de déchargement.**

Tout a commencé en 2015 par un recensement de la typologie des véhicules circulant sur le quai, réalisé en lien étroit avec l'exploitant, les collectivités et leurs prestataires de collecte. De quoi mettre en œuvre les mesures les plus adaptées. La première oblige désormais les plus petits véhicules (d'un poids <3,5t) à décharger au sol les déchets qui, dans un second temps, sont poussés dans la fosse par l'exploitant. Pour les véhicules plus gros, deux types de barrières ont été installées par l'exploitant. Certaines permettent de limiter l'accès à chaque alvéole à un véhicule **1**. D'autres, associées à une uniformisation de la hauteur du rebord des quais, renforcent la protection du personnel en charge du nettoyage **2**. Outre ces mesures conservatoires, des études prévoient d'améliorer les îlots de séparation entre les alvéoles et d'ajouter une seconde barre anti-chute pour les petits véhicules. Au total, l'ensemble des travaux représente un montant estimé à 340 000 € HT.



## DÉMARCHE D'EXEMPLARITÉ

# Le Syctom à l'heure de la RSE

En octobre 2015, le Syctom décidait de s'engager dans la RSE. Une démarche au cœur de la logique d'exemplarité développée par le syndicat. Le point sur ses enjeux et ses avancées.

« Si la démarche est nouvelle, les actions existent. Amélioration continue des équipements, sensibilisation de la population, respect de fortes exigences environnementales... Le Syctom est par définition un acteur responsable vis à vis de la société et de l'environnement, explique Anne-Lise Radenez, chargée de mission RSE au Syctom. Le principal enjeu est aujourd'hui de s'outiller pour en faire la preuve ». Avec en ligne de mire,

une meilleure acceptabilité des installations par la société civile. Trois axes stratégiques ont ainsi été proposés à l'étude en mars dernier. Priorité pourrait être donnée à la sécurité au sein des installations, pour le volet social, formalisée par une adhésion du Syctom à l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle). Le volet sociétal serait par ailleurs consacré à la mesure de l'effet levier du Syctom en termes

### définition

**La RSE**, selon la norme ISO 26000, est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique. Elle se décline en trois volets : social, sociétal et environnemental.

d'activités et d'emplois sur le territoire, sur la base d'une étude en cours. Enfin, le volet environnemental se concentrerait sur le développement d'indicateurs environnementaux pertinents, dans un souci de transparence.

Pour l'accompagner dans cette démarche, le Syctom fera prochainement appel à une AMO. Ses principales missions consisteront à auditer les exploitants, constituer et animer les parties prenantes externes, et construire des indicateurs et outils de reporting. Les premiers résultats sont attendus fin 2017.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

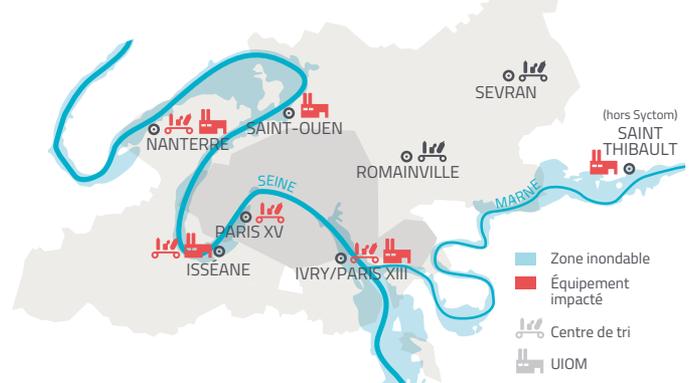
# Le Syctom face au risque de crue

Les récents débordements de la Seine et de ses affluents sont venus le rappeler : le risque de crue est bien réel. Pour mieux l'anticiper, le Syctom participait en mars dernier à l'exercice Sequana de la Préfecture de police simulant une crue centennale en Ile-de-France. Parmi les installations du Syctom, les 3 unités d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) seraient en effet directement impactées. Quelles sont les mesures prévues pour assurer la continuité du service de traitement des déchets ménagers? Zoom sur les grands axes du Plan Crue.

En cas de crue majeure, du type de celle survenue en 1910, les équipements du Syctom implantés dans la zone d'expansion de la Seine seraient impactés. Pour anticiper ce risque, le Syctom est associé depuis une quinzaine d'années au travail de préparation et aux exercices menés par la Préfecture de police de Paris. Avec trois enjeux essentiels : protéger les installations, apporter des solutions pour gérer les déchets des habitants, pendant et après la crue, et assurer ensuite la reprise des activités.

L'exercice conduit en mars a permis au Syctom de tester en temps réel la gestion de crise et d'alimenter la réflexion sur son Plan Crue, en validant notamment les modes de communication opérationnels prévus avec les exploitants et les collectivités adhérentes, en intégrant aussi les contraintes des autres parties prenantes (CPCU, RTE, ErDF...).

## LES ÉQUIPEMENTS IMPACTÉS EN CAS DE CRUE



## INTERACTION ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)



Collectivités adhérentes (collecte)

Zone de repli vers d'autres équipements ou espaces de stockage

Informations sur la montée des eaux en temps réel et prévisions à 48h

Alertes, modification de sites de déversement...

Zone de défense de la Préfecture de police de Paris

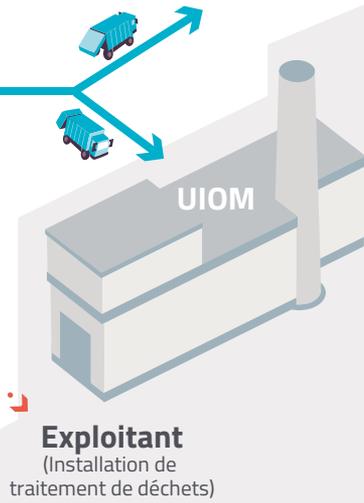


Syctom Cellule de crise

ERDF

CPCU

Avertissements, ordres de repli...



Exploitant (Installation de traitement de déchets)

Flux d'information  
Flux de déchets

## PHASES DE REPLI DE L'UIOM EN FONCTION DE LA MONTÉE DES EAUX

### Phase 1 VIGILANCE

Prévision d'un repli en 48 h (préparation du matériel de protection...)

### Phase 2 DÉBUT DU REPLI (48h avant la fermeture)

- évacuation des OM par semi-remorques  
- incinération maintenue

### Phase 3 ARRÊT DES FOURS (24h avant la fermeture)

- arrêt de l'incinération  
- évacuation des OM par semi-remorques  
- mise en place du matériel de protection  
- vidange des fosses

### Phase 4 FERMETURE DU SITE

- engagement de la phase de surveillance



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site

[www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



Syctom<sup>mag</sup> est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél.: 01 40 13 17 00  
Internet : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication : Hervé Marseille • Rédacteurs en chef : Martial Lorenzo, Patrice Furé • Directrice de la communication : Véronique Menseau • Coordination : Delphine Bordes • Crédits photos : © Syctom / Black Euphoria, Jean-François Humbert - © Reichen et Robert & Associés - © J. Panconi / P. Raynaud - © Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine • Conception, réalisation et infographie : Atelier des giboulées • Rédaction : Marie Mathevon, Sandrine Picone, Annabelle Prévost • Document imprimé par L'Artésienne, sur papier Cocoon Silk 100% recyclé - ISSN 1769-8782



Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.